

Message à tous les éleveurs et intervenants du secteur porcin du Québec

MISE À JOUR SUR L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION CONCERNANT LA DIARRHÉE ÉPIDÉMIQUE PORCINE (DEP)

Mise à jour sur les cas de DEP au Québec

Tous les liens épidémiologiques jugés à risque en rapport avec les 3 cas de DEP déclarés les 18 et 19 mars dernier ont été investigués et testés. Tous les résultats se sont révélés négatifs. Nous sommes donc confiants que l'éclosion actuelle soit limitée aux trois sites déclarés. Nous allons donc poursuivre notre stratégie de prévention et d'éradication afin que le Québec redevienne exempt de DEP le plus rapidement possible.

Rappel de tests sur les mouvements de porcs interprovinciaux

Depuis 2014, les tests environnementaux réalisés aux abattoirs sur les remorques et les quais nous ont permis d'identifier quelques cas de DEP ou de deltacoronavirus porcin (DCVP) qui n'auraient autrement pas été identifiés précocement dû au fait que ces maladies n'ont souvent que peu d'impact en pouponnière et en engraissement, mais un impact dramatique dans les maternités.

Un autre élément important de la stratégie de prévention de l'EQSP énoncé en 2015 **est de tester systématiquement les porcs introduits dans les élevages du Québec en provenance d'autres provinces où la DEP ou le DCVP est présent** même si l'élevage source et la remorque de transport ont testé négatif à ces maladies. Deux cas au Québec (1 de DCVP et 1 de DEP) au cours des derniers mois étaient dans cette situation et suggèrent une possible contamination durant le processus de transport. Par conséquent, **l'EQSP réitère l'importance d'appliquer ses recommandations concernant les achats de porcs hors Québec** dont vous pouvez prendre connaissance dans le document joint à ce message.

Situation de la DEP ailleurs au Canada

Présentement, seuls le Manitoba et l'Ontario ont des cas actifs de DEP. Le Manitoba a eu 82 sites infectés par la DEP en 2019. À ce jour, la majorité des sites a regagné un statut présumé négatif, mais la maladie est toujours présente sur 16 sites en date du 7 avril. Aucun nouveau cas n'a été déclaré depuis le 21 novembre 2019.

Du côté de l'Ontario, il ne restait que 3 ou 4 sites positifs en fin 2019, mais il y a eu une recrudescence de cas depuis le début de l'année. Entre le 2 janvier et le 31 mars, 18 nouveaux cas de DEP ont été rapportés dont 5 sites de maternités.

Mesures de biosécurité

Pour éviter l'introduction de la maladie au Québec, mettre en application les mesures préconisées dans les fiches de biosécurité sur la DEP à l'intention des éleveurs, des abattoirs et des transporteurs et centres de rassemblement accessibles à www.accesporcqc.ca via la section « Publications », « Santé, qualité et traçabilité », « Santé et biosécurité », puis « DEP ».